



recueil de réception en préfecture
033-213805633 - 0474122 - 047406.BF
Date de télétransmission = 05/12/2017
Date de réception préfecture = 05/12/20

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2017-106 / 7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 16 novembre 2017, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 32 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, N. CHARLETY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Absent : R. REVIL

La secrétaire de séance désignée est R. MAZZILLI.

OBJET : FINANCES / DECISION MODIFICATIVE : Décision modificative n° 1 pour 2017 budget annexe parcs de stationnement

Rapporteur : Yves Allardin

EXPOSE : Le Budget primitif 2017 a été adopté le 22 mars 2017. Celui-ci ouvre des autorisations de dépenses pour toute l'année et prévoit les ressources nécessaires pour y faire face. Toutefois en cours d'exercice des ajustements peuvent s'imposer qui font l'objet de décisions modificatives.

Le mois de novembre est traditionnellement consacré aux dernières décisions modificatives de l'exercice.

En synthèse, les principaux ajustements pour le budget annexes Parc de Stationnement sont les suivants :

1- Fonctionnement :

- Ajustement à la baisse des crédits de fonctionnement sur les prestations du gestionnaire suite à une mise en place des parkings pour un trimestre : la prévision avait été faite pour une année pour un trimestre de fonctionnement effectif.

2- Investissement

- Ajustement des crédits pour sur le parking en enclos des Frères Tardy pour un changement de caisse automatique suite à vandalisme et des travaux sur les bornes d'entrées.

... / ...

Voiron, ville porte de Chartreuse

3- Équilibre

L'équilibre global de la décision modificative s'est fait de la façon suivante : augmentation du virement pour un montant de 29 680,00 euros et légère diminution de l'emprunt d'équilibre.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission des Finances et de l'Administration Générale en date du 14 novembre 2017.

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les réductions, virements et ouvertures de crédits détaillés dans le tableau annexé à cette délibération pour le budget général ;

Budgets	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	0,00 €	0,00 €	29 407,00 €	29 407,00 €

**DECISION : La proposition est ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (32 POUR)
AINSI FAIT ET DELIBERE**

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Maire de VOIRON,

Julien Polat
Julien POLAT